

	<p style="text-align: center;">Installation application Android « Premiers gestes AN »</p>	
---	---	--

PRÉSENTATION

L'objet de la procédure est d'indiquer le mode opératoire pour l'installation de l'application « Premiers Gestes AN » sur un smartphone Android. En effet, en raison de contraintes techniques et commerciales, cette installation ne peut pas se faire par le canal habituel du « Play Store » Google.

PRÉREQUIS

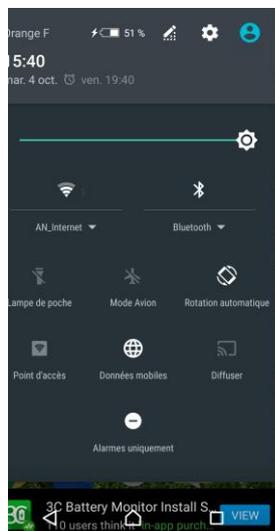
- Avoir un téléphone fonctionnant avec une version **Android 4.4.2 ou supérieure**.
- Être connecté au réseau AN_Internet, la connexion à ce réseau se fait avec vos identifiants habituels. (ceux servant à vous connecter à votre messagerie AN)
- Avoir une boîte mël (AN ou autre) sur ce téléphone.
- Autoriser votre téléphone à accepter des applications hors « Play Store » (mode opératoire décrit ci-dessous)

1. PARAMÉTRAGES

a- Paramétrer le WiFi

Connectez-vous sur le réseau Wifi « AN_Internet ». Aller dans paramètres ou réglages, puis Wi-Fi et sélectionner le réseau « AN_Internet »

Saisir votre identifiant et mot de passe si besoin. Il s'agit des mêmes informations que pour votre messagerie AN et poste de travail.

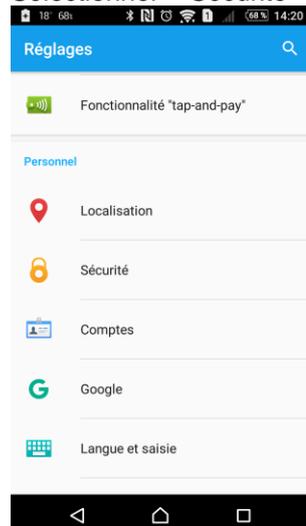


[b- Autoriser le téléphone à installer l'application](#)

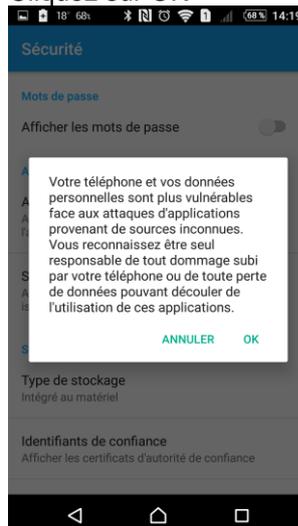
L'application n'étant pas installée depuis le « Play Store », il est nécessaire pour la majorité des téléphones d'autoriser préalablement l'installation d'applications de « sources inconnues ».

Aller dans les paramètres ou réglages (en général également accessibles depuis la page des notifications)

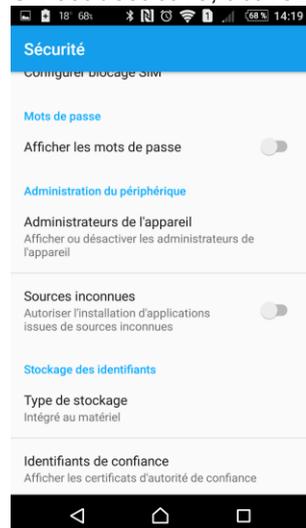
Sélectionner « Sécurité »



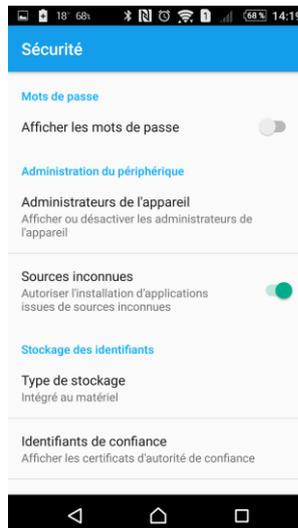
Cliquez sur OK



Dans l'onglet « Sécurité » chercher « Sources inconnues ». S'il est désactivé, activez-le



Les sources inconnues sont désormais activées.



L'application ayant été vérifiée par le service des Systèmes d'information, la source est fiable et n'est pas susceptible de causer de dommages à votre téléphone. Vous pouvez sans crainte cliquer sur « OK »

2. INSTALLATION

Vous avez reçu par mail sur votre adresse « assemblée-nationale.fr » un lien permettant d'accéder au présent document, ainsi qu'un lien de téléchargement de l'application. Si votre smartphone n'a pas été configuré pour lire votre boîte mail AN, il convient de le transférer vers une adresse accessible depuis votre smartphone.

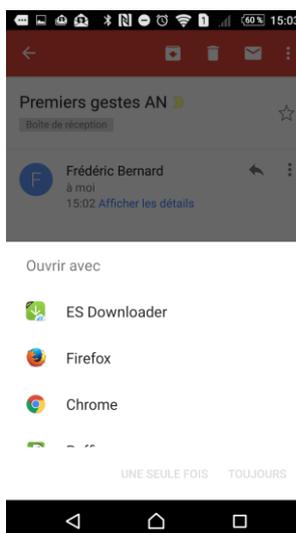
Après avoir lu le document, vous pouvez soit : cliquer sur le 2^{ème} lien contenu dans le message ; soit saisir dans la barre d'adresse de votre navigateur (et non dans la zone de recherche) :

<http://envoi.assemblee-nationale.fr/PGAN.apk>

a- ouvrez le mail contenant le lien et cliquez dessus:



b- A moins que vous n'ayez configuré une application par défaut pour le téléchargement, vous devez choisir l'application à utiliser.

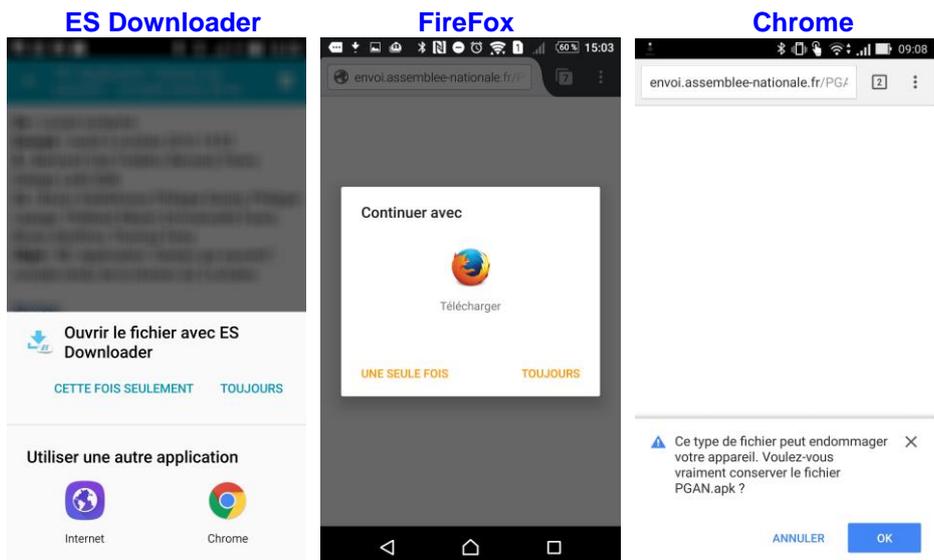


Cela peut être « ES Downloader » ou un navigateur internet comme Chrome ou encore Firefox (toutes ces applications sont disponibles sur le Play Store )



Selon la version d'Android et/ou de la surcouche du constructeur du téléphone le comportement peut être différent.(appeler le 16 en cas de difficulté)

Le téléchargement commence dès que l'on choisie l'application. Au moment du choix cliquer sur « une fois seulement » Exemples :

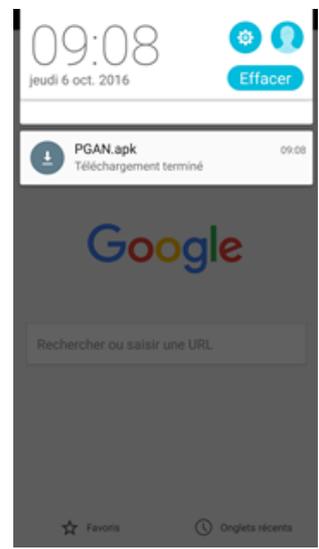


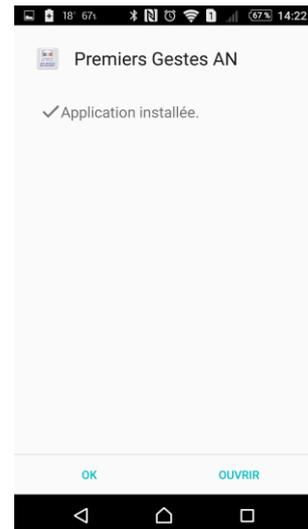
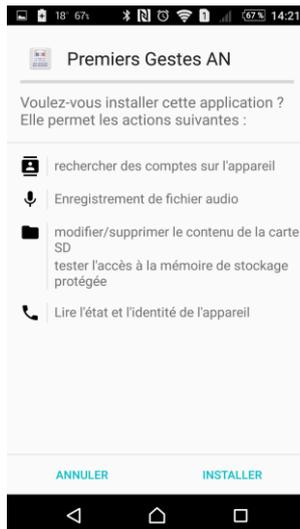
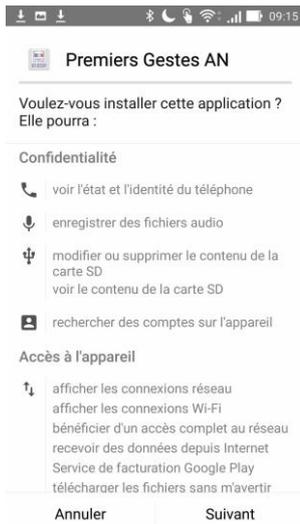
Un message d'avertissement peut apparaître, l'application PGAN a été validée vous pouvez cliquer sur OK pour confirmer le téléchargement.

C- Lorsque le téléchargement est terminé il faut cliquer sur ouvrir depuis le message de l'application ou depuis l'écran des notifications



Sinon :
Faites apparaître l'écran des notifications.
Et appuyer sur PGAN.apk





Cliquez sur « suivant », puis sur « installer ».

A la fin de l'installation, cliquez sur « Ouvrir ». Vous pouvez aussi cliquer sur « OK » si vous ne souhaitez pas lancer l'application immédiatement.

L'application se lance, prenez connaissance du message (2ème écran) et cliquez sur « OK » :



Vous pouvez désormais utiliser l'application.

3. APRÈS L'INSTALLATION :



N'oubliez pas d'invalider le paramètre des « Sources inconnues » depuis l'application « Réglages »
Voir la partie 1 – b sur les paramètres